

Bilan de la campagne agricole millésimée 2021* en Île-de-France (céréales, oléoprotéagineux et betteraves)

AOÛT 2022 N°152

En 2021, une récolte francilienne volumineuse mais de qualité hétérogène du fait des pluies en fin de cycle

En 2021, la récolte des grandes cultures est globalement supérieure à la moyenne quinquennale grâce aux bons rendements, et ce malgré les aléas climatiques qui ont marqué cette campagne agricole avec notamment une pluviométrie excessive en fin de cycle ayant impacté la qualité des grains. La valeur de la production agricole régionale augmenterait du fait de la hausse conjointe des volumes et des prix.

Les céréales, oléoprotéagineux et betteraves constituent les principales grandes cultures en Île-de-France. En 2021, la récolte globale de céréales et oléoprotéagineux se situe 14 % au-dessus de la moyenne sur la période 2016-2020 tandis que celle de betteraves reprend sa valeur moyenne quinquennale après la très mauvaise récolte de 2020 conséquence de la jaunisse.

En France métropolitaine, la récolte de céréales et oléoprotéagineux augmente de 6 % tandis que celle de betteraves chute de 7 %. La production francilienne représente 4 % de la production nationale de céréales et oléoprotéagineux et 6 % de celle de betteraves.

Des productions céréalières en hausse à la faveur de bons rendements

En Île-de-France, la récolte de blé tendre progresse de 14 % par rapport à la moyenne quinquennale, dans le sillage des rendements, la sole étant conforme à la moyenne quinquennale. Avec 1,8 million de tonnes, la récolte de blé tendre retrouve un bon niveau, après la petite récolte de 2020. La qualité est toutefois hétérogène, avec notamment des poids spécifiques altérés par les fortes chaleurs au moment du remplissage des grains et les pluies persistantes en fin de cycle. Les taux de protéines et la qualité boulangère sont néanmoins satisfaisants et répondent aux critères de commercialisation tant pour la meunerie que pour l'export.

La production d'orge est en hausse de 3 % par rapport à la moyenne quinquennale, la hausse des rendements (+ 12 %) ayant plus que compensé la baisse des surfaces (- 9 %).

La production de maïs s'accroît de 43 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années sous l'effet conjugué de la hausse des surfaces (+ 8 %) et des rendements (+ 33 %). Avec 108 q/ha, le maïs enregistre son meilleur rendement après 2017 (111 q/ha) en raison de la pluviométrie estivale abondante et régulière au moment crucial du remplissage des grains.

Une production de protéagineux en hausse mais des oléagineux en baisse

La production de protéagineux augmente de 2 % par rapport à la moyenne quinquennale, dans le sillage des surfaces, les rendements se repliant sous l'effet des à-coups climatiques de fin de campagne. Les situations sont toutefois contrastées selon les cultures. Les volumes récoltés de pois surpassent de 22 % la moyenne grâce à la forte hausse des surfaces (+ 44 %), les rendements baissant de 16 % ; à l'inverse, les volumes de fèves chutent de 38 % en raison de la forte diminution des surfaces (- 44 %), malgré une hausse des rendements (+ 13 %).

Quant aux oléagineux, la production de colza chute de 19 % par rapport à la moyenne quinquennale du fait de la baisse des surfaces (- 24 %), les rendements progressant quant à eux. Le tournesol, production marginale dans la région, voit ses surfaces augmenter à un rythme annuel de près de 2 500 ha depuis 2019.

Une production betteravière revenue à son niveau moyen quinquennal

Après la récolte catastrophique de 2020, la production de betteraves est conforme à la moyenne quinquennale, la baisse des surfaces ayant été compensée par la hausse des rendements. Ces derniers auraient pu être meilleurs sans le gel intense du 6 avril ayant nécessité le ressemis (sans néonicotinoïdes) d'environ un tiers des parcelles.

Une valeur de la production agricole régionale en hausse

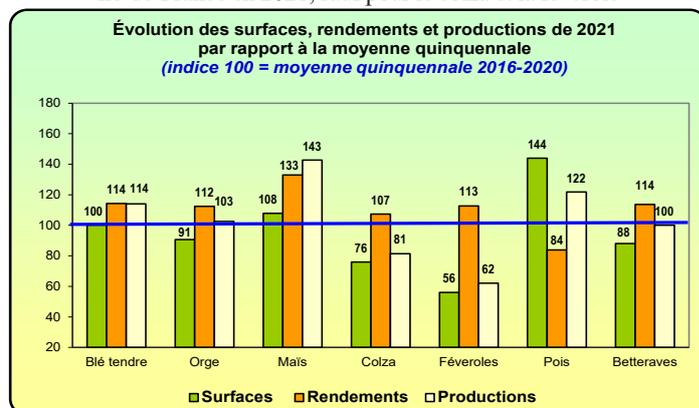
En 2021, dans un contexte de demande internationale ferme, les prix des produits agricoles progressent significativement. La valorisation de la production des exploitations franciliennes de grandes cultures serait ainsi en hausse, du fait de l'augmentation conjointe des volumes et des prix. L'accroissement des charges viendra toutefois limiter la progression des résultats.

Une récolte plus abondante que la moyenne quinquennale en Île-de-France en 2021, sauf pour les oléagineux

	Superficie 2021 (ha)	Production 2021 (t)	Évolution récolte 2021/2020 (%)	Évolution récolte 2021/moy. quinq. (%)	Variation récolte 2021 / 2020 (t)	Variation récolte 2021 / moy. quinq. (t)
Céréales	364 090	3 020 655	+ 22	+ 16	+ 545 995	+ 423 290
Oléagineux	64 510	229 390	- 1	- 7	- 3 175	- 18 240
Protéagineux	16 925	52 955	- 7	+ 2	- 3 900	+ 1 075
TOTAL COP *	445 525	3 303 000	+ 19	+ 14	+ 538 920	+ 406 125
Betteraves	40 750	3 342 255	+ 96	+ 0	+ 1 633 675	+ 2 010

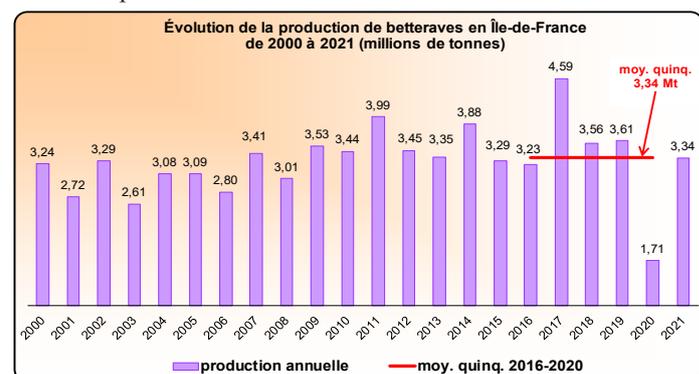
Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle
* COP : céréales, oléagineux et protéagineux

Des productions supérieures ou égales aux moyennes quinquennales en Île-de-France en 2021, sauf pour le colza et la fève



Source : Agreste Île-de-France - statistique agricole annuelle
Guide de lecture : par rapport aux moyennes quinquennales, la production de maïs a augmenté de 43 % (indice 143), la surface de betterave a diminué de 12 % (indice 88)

La jaunisse et la sécheresse ont divisé par deux la production de betterave en Île-de-France en 2021



Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle

* Pour la campagne agricole millésimée 2021, le cycle de production se déroule de septembre 2020 à décembre 2021 et le cycle de commercialisation de juillet 2021 à juin 2022 pour la plupart des cultures (blé, orge, colza, pois), d'août 2021 à juillet 2022 pour les fèves, de septembre 2021 à août 2022 pour le tournesol et d'octobre 2021 à septembre 2022 pour le maïs.

Comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2021¹

Selon les résultats provisoires présentés à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN) le 7 juillet 2022, la valeur ajoutée brute de la branche agricole¹, à 729 millions d'euros en Île-de-France en 2021, augmenterait de 65,9 % par rapport à 2020. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs², hors inflation, enregistrerait une évolution moindre (+ 51 %).

Une valeur³ de la production agricole, hors subventions, en hausse de 31,8 %

En 2021, la valeur de la production agricole d'Île-de-France, hors subventions, gagnerait 31,8 % sur un an avec, globalement, des prix et des volumes qui progressent, respectivement de 17,1% et 12,6 %. Les évolutions seraient toutefois contrastées selon le type de productions agricoles. La valeur globale des produits végétaux augmenterait de 36,3 % et celle des produits animaux de 3,9 %. Dans le détail, la valeur des betteraves, du maïs, du blé tendre et des oléagineux enregistrerait les plus fortes hausses (respectivement + 116 %, + 73 %, + 57 % et + 51 %).

Dans une moindre mesure, les valeurs de l'orge (+ 32 %), des protéagineux (+ 27 %), de la pomme de terre (+ 6 %) et des produits maraîchers et horticoles (+ 3 %) seraient également en hausse tandis que la valeur de la production fruitière reculerait de 24 %.

La valeur des vins de champagne régresserait de 15 %, tirée vers le bas par la forte baisse des volumes (- 13 %), les prix ne reculant que de 1 %.

Concernant les produits animaux, la valeur des œufs, des volailles ainsi que celle du lait et des produits laitiers augmenterait respectivement de 15 %, 7 % et 1 % tandis que celle des gros bovins reculerait de 10 %.

Une valeur globale des aides⁴ agricoles en très légère hausse

Avec une baisse des subventions sur les produits (- 3 %), infime en valeur (provenant essentiellement des protéagineux), le volume des aides agricoles augmenterait légèrement (+ 0,6 %) en 2021 en raison de la hausse de 0,7 % des subventions d'exploitation. La hausse des subventions entre 2020 et 2021 en Île-de-France s'explique principalement par la hausse des montants d'indemnisation au titre des calamités agricoles, particulièrement élevés en raison des épisodes de gel au printemps 2021.

Des charges en hausse de 6,5 %

En Île-de-France en 2021, le coût des consommations intermédiaires augmenterait (+ 6,5 %), en lien essentiellement avec la hausse de la valeur des engrais et amendements (+ 24 %), des produits pétroliers (+ 19 %) et des aliments pour animaux (+ 9 %) et ce malgré la baisse des semences et plants (- 0,5 %) et des produits de protection des cultures (- 1,1 %). Quant aux principales autres charges, les impôts fonciers augmenteraient de 35 %.

¹ voir encadré « Méthodologie »

² voir encadré « Définitions »

³ valeur de la production = volume * prix

⁴ aides couplées à la production végétale et animale (subventions sur les produits) et aides à l'exploitation (subventions d'exploitation : aides découplées, aides à l'investissement, aides de crise, calamités, etc.)

² Définitions

La **production de la branche agriculture** est valorisée au **prix de base**. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, augmenté des subventions sur les produits.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée au coût des facteurs** est le solde entre la production au prix de base et les consommations intermédiaires, avec ajout des subventions d'exploitation et déduction des impôts (impôts fonciers et impôts sur la production).

Les comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2021

Évolution des principaux postes entre 2020 et 2021

	Valeur 2021 (millions d'€)	Valeur 2020 (millions d'€)	Indice de volume	Indice de prix	Variation de la valeur (2021/2020 en %)
PRODUITS VEGETAUX, dont	1 220	895	115	119	+ 36,3 %
Blé tendre	317	203	124	127	+ 56,8 %
Maïs	117	68	133	130	+ 73,2 %
Orge	120	91	109	122	+ 32,4 %
Oléagineux	136	90	99	154	+ 51,3 %
Protéagineux	11	9	95	134	+ 27,2 %
Betteraves industrielles	124	58	196	110	+ 115,6 %
Produits maraîchers et horticoles	232	226	101	101	+ 2,5 %
Pommes de terre	93	87	96	111	+ 5,9 %
Fruits	14	18	69	110	- 24,0 %
Vins de Champagne	2	2	87	99	- 14,6 %
PRODUITS ANIMAUX, dont	68	66	95	104	+ 3,9 %
Gros bovins	9	10	85	106	- 10,1 %
Volailles	8	8	101	107	+ 7,3 %
Oeufs	24	21	108	106	+ 15,0 %
Lait et produits laitiers	19	19	96	105	+ 0,8 %
SERVICES	71	70	99	102	+ 1,7 %
TOTAL PRODUCTION HORS SUBVENTIONS	1 359	1 031	113	117	+ 31,8 %
Subventions sur les produits	4	5	95	102	- 3,0 %
TOTAL PRODUCTION AU PRIX DE BASE	1 364	1 036	112	117	+ 31,7 %
CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES, dont	635	596	99	108	+ 6,5 %
Semences et plants	74	75	101	99	- 0,5 %
Produits pétroliers	48	40	100	119	+ 19,1 %
Engrais et amendements	118	95	90	138	+ 24,4 %
Produits de protection des cultures	90	91	100	99	- 1,1 %
Aliments pour animaux	66	60	104	105	+ 9,3 %
Dépenses vétérinaires	3	3	100	111	+ 11,1 %
Services	138	137	99	102	+ 0,8 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	729	439	131	126	+ 65,9 %
Subventions d'exploitation	144	143	-	101	+ 0,7 %
Impôts fonciers	28	21	-	135	+ 34,6 %
Autres impôts sur la production	6	6	-	100	- 0,4 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE AU COÛT DES FACTEURS	839	556	-	151	+ 51,0 %

Source : Agreste (comptes régionaux de l'agriculture, 2020 semi-définitifs, 2021 provisoires)

¹ Méthodologie

L'établissement des comptes macro-économiques de l'agriculture constitue une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) du Ministère chargé de l'agriculture, au niveau régional, avec l'aide des services régionaux de l'information statistique et économique (Srise). Ces comptes suivent des règles définies au niveau international. Ils portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation du matériel en commun (Cuma), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

Les comptes macro-économiques, nationaux et régionaux, sont établis en trois versions : comptes provisoires N-1, semi-définitifs N-2 et définitifs N-3. Ils sont mis à disposition sur le site internet du ministère de l'agriculture et agroalimentaire, dans l'espace Agreste Chiffres et Analyses / Thème Économie agricole et agroalimentaire / sous-thème Comptes de l'agriculture.

Les comptes sont également publiés sur le site de l'Union européenne : <http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

Remarque :

Les montants des subventions sur les produits et des subventions d'exploitation n'étant pas encore mobilisables, les aides du premier et du second pilier ont donc été simulées à partir des montants 2020, en intégrant l'impact de la réforme de la PAC 2015-2020.

Pour en savoir plus :

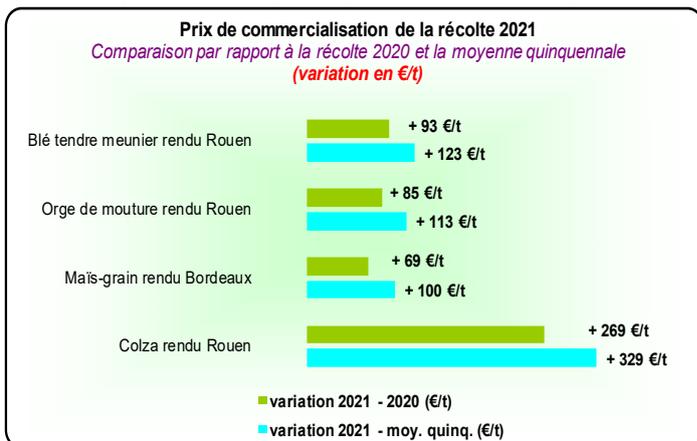
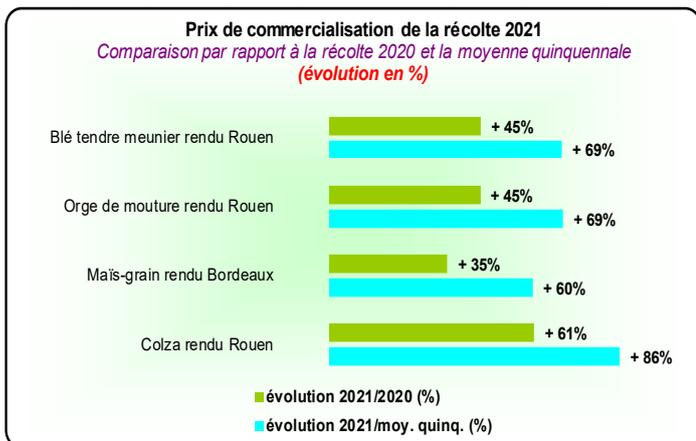
Site Agreste : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2103/detail>
Site Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6465298>

Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 2000 – Insee Méthodes n°120

Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 1995 – Insee Méthodes n°91-92-93

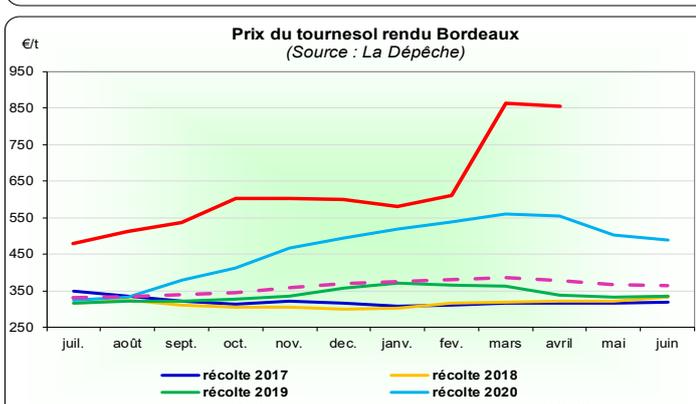
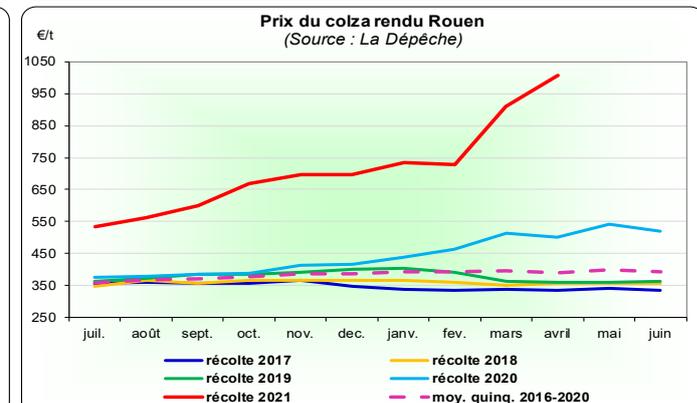
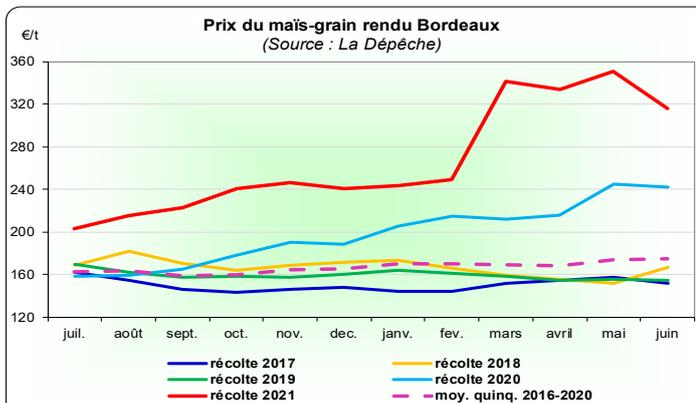
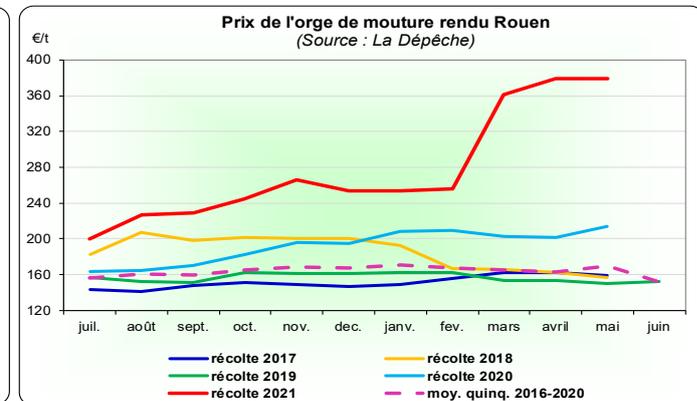
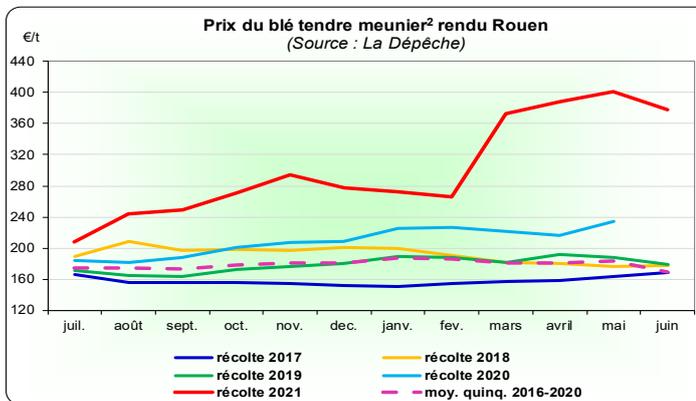
Prix de commercialisation de la récolte 2021¹

Récolte 2021 : les prix des céréales et des oléagineux supérieurs à ceux de 2020 ainsi qu'à la moyenne quinquennale



Source : Agreste Île-de-France, La Dépêche

Prix moyens mensuels des céréales et oléagineux de la récolte 2017 à la récolte 2021



¹ Prix de commercialisation de la récolte 2021

Pour la campagne agricole millésimée 2021, le cycle de commercialisation se déroule de juillet 2021 à juin 2022 pour la plupart des cultures (blé, orge, colza, pois), d'août 2021 à juillet 2022 pour les fèves, de septembre 2021 à août 2022 pour le tournesol et d'octobre 2021 à septembre 2022 pour le maïs.

Les prix de commercialisation de la récolte 2021 concernent ici (cf. graphiques en haut de page) des prix de marchés, rendu port d'embarquement et prennent en compte, de ce fait, les coûts de collecte et de transport. Ils sont supérieurs aux prix payés à l'agriculteur.

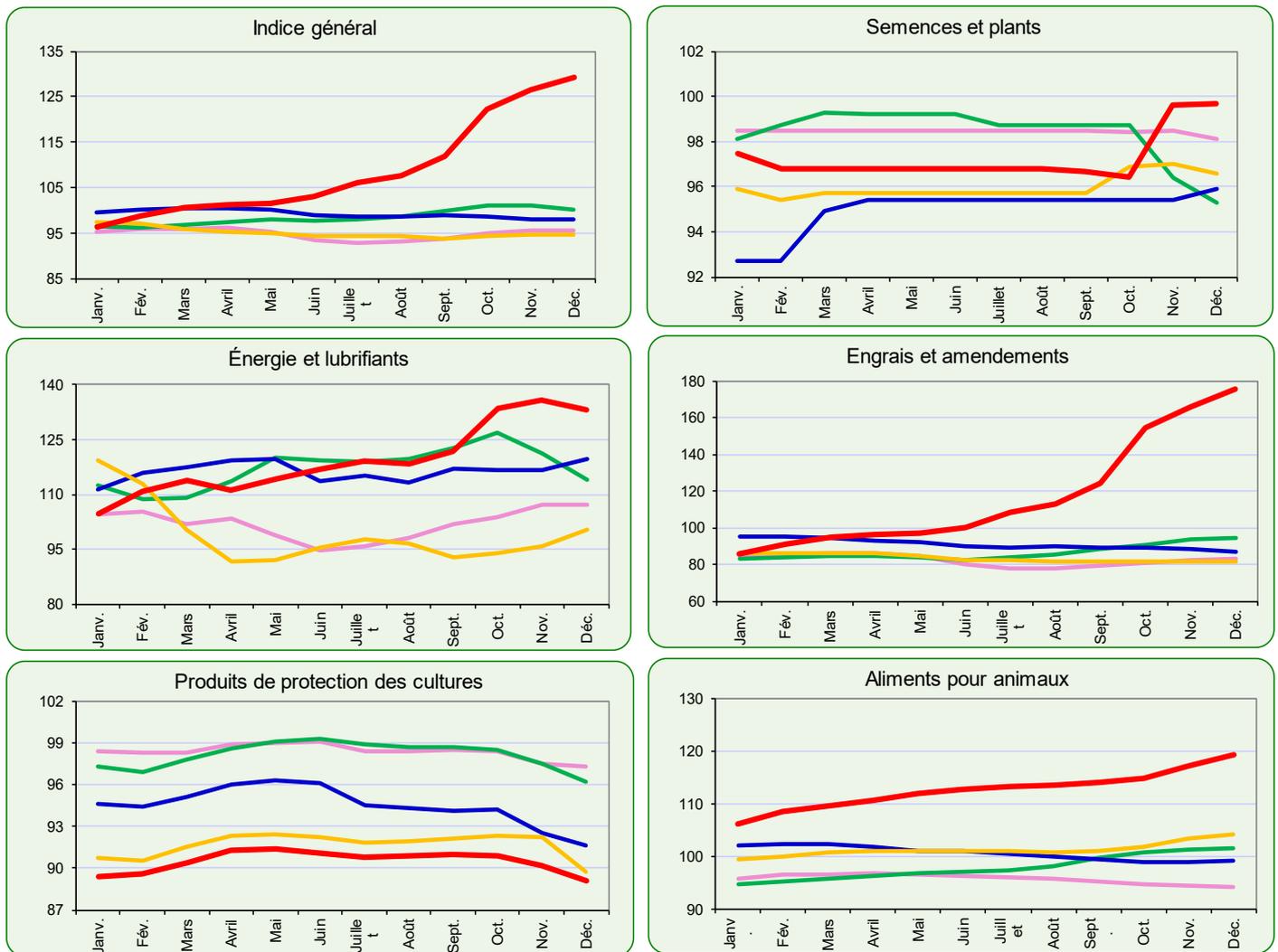
Les indices des prix des produits agricoles à la production (IPPAP, base 100 en 2015) utilisés pour les comptes mesurent, quant à eux, l'évolution des prix de marchés à travers un seul indice pour chaque produit (blé tendre, orge, etc.). L'évolution des prix est étroitement dépendante du niveau d'agrégation des produits élémentaires (cf. Insee Méthodes n° 114 et 121).

² blé tendre meunier rendu Rouen (PS de 76 kg/hl, temps de chute de Hagberg de 220 secondes, taux de protéines de 11 %)

Prix des intrants

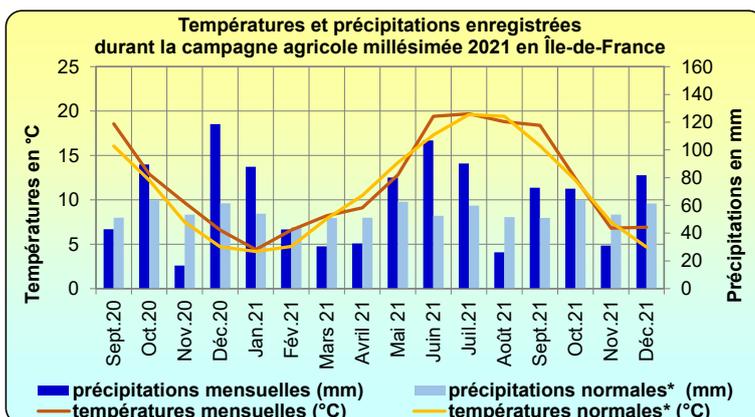
Indice des prix d'achat des moyens de production agricole en Île-de-France (Ipampa, base 100 en 2015)

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans le cadre de leur activité. Il est calculé à partir de l'enquête EPCIA, réalisée par le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, dans le domaine des différents intrants (engrais, énergie, aliments du bétail, produits phytosanitaires, semences, dépenses vétérinaires et petit matériel).



Source : Agreste, IPAMPA

Météo 2021



Météo durant la campagne agricole 2020/2021 en Île-de-France (récolte 2021)	
septembre-20	Encore une chaleur remarquable et pas assez d'eau
octobre-20	Pluvieux et peu ensoleillé
novembre-20	Exceptionnellement sec et ensoleillé
décembre-20	Souvent perturbé, mais encore chaud malgré tout
janvier-21	Un début d'année parfois hivernal mais sans excès
février-21	Froid glacial, neige et chaleur : le cocktail de février
mars-21	Souvent sec et ensoleillé, voire estival en fin de mois
avril-21	La chaîne est brisée : fortes gelées les 6 et 7 avril
mai-21	Humide, frais et instable
juin-21	Mois chaud et copieusement arrosé par les orages
juillet-21	L'été se fait attendre
août-21	L'anticyclone des Açores a perdu le Nord
septembre-21	Chaud et instable
octobre-21	Plutôt dans les normes mais avec un très bon ensoleillement
novembre-21	Une fin d'automne en demi-teinte
décembre-21	Une fin d'année tout en douceur

Sources : Météofrance, Agreste Île-de-France
* normale : moyenne sur les 30 dernières années

Qualité du blé tendre en Île-de-France en 2021

La qualité du blé tendre francilien est contrastée en 2021 du fait des aléas climatiques en fin de cycle, au moment du remplissage des grains. Juin a en effet été un mois chaud (+ 12 % par rapport à la normale saisonnière) et copieusement arrosé par les orages (+ 104 % par rapport à la normale).

Les teneurs en protéines et la qualité boulangère sont satisfaisantes et répondent aux critères de commercialisation tant pour la meunerie que pour l'export. Ces résultats s'expliquent par un effet positif de la concentration en azote en lien avec les niveaux de rendement, et par des épisodes de pluies généralement en phase avec les interventions des agriculteurs. À l'inverse, les poids spécifiques et, dans une moindre mesure, les indices de chute de Hagberg ont été impactés par les fortes chaleurs et les pluies persistantes en fin de cycle.

En 2021, les 5 critères de qualité des blés tendres (cf. définitions p.6) et leur positionnement par rapport aux moyennes quinquennales régionales 2016-2020 et aux moyennes nationales 2021 sont les suivants :

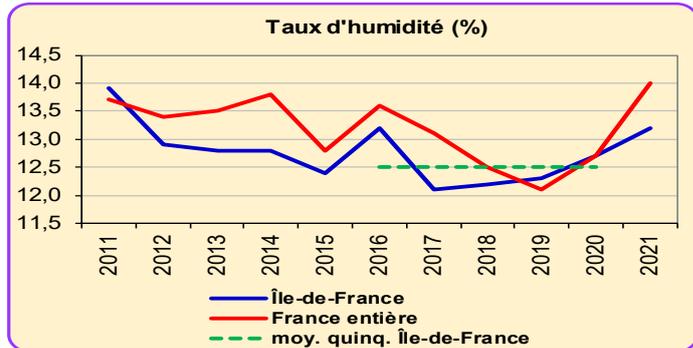
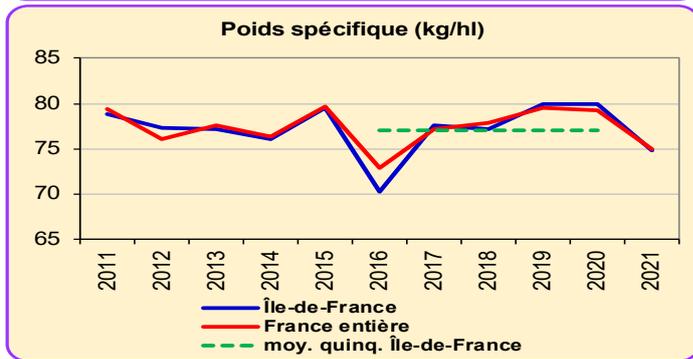
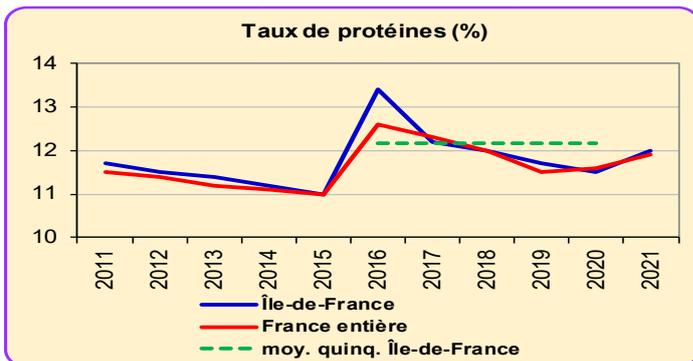
* **le taux de protéines** : le taux moyen francilien (12 % en 2021) est inférieur à la moyenne quinquennale régionale (- 1 %). Il est légèrement supérieur à la moyenne nationale 2021 (+ 1 %).

* **le poids spécifique** : l'Île-de-France affiche un PS de 74,8 kg/hl en 2021, inférieur à la moyenne quinquennale régionale (- 3 %). Il est quasi équivalent à la moyenne nationale 2021.

* **le taux d'humidité** : le taux moyen francilien, de 13,2 % en 2021, se situe 6 % au-dessus de la moyenne quinquennale régionale. Il est inférieur de 6 % à la moyenne nationale 2021.

* **l'indice de chute de Hagberg** : à 226 secondes en moyenne en Île-de-France en 2021, il est inférieur de 25 % à la moyenne quinquennale régionale. Il est supérieur de 2 % à la moyenne nationale 2021.

* **la force boulangère** : à 177 en moyenne en Île-de-France en 2021, elle est inférieure de 10 % à la moyenne quinquennale régionale. Elle est inférieure de 3 % à la moyenne nationale 2021.



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France



Qualité du blé tendre en 2021 : comparaison des paramètres de qualité de l'Île-de-France par rapport à la moyenne nationale

	Taux de protéines (%)	Poids spécifique (kg/hl)	Taux d'humidité (%)	Indice de chute de Hagberg (s)	Force boulangère (W)
Île-de-France	12,0	74,8	13,2	226	177
France	11,9	74,9	14,0	221	182

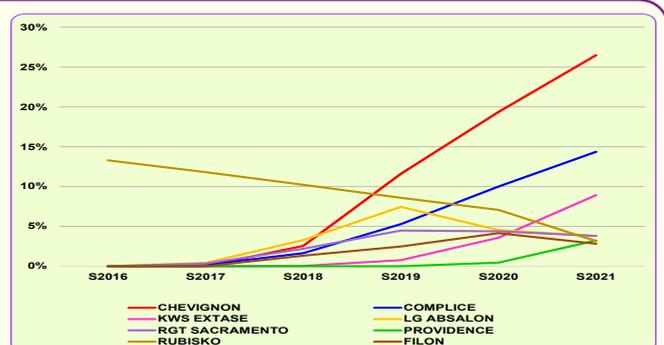
Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France

Les huit variétés de blé tendre les plus semées en Île-de-France en 2021

En 2021, huit variétés de blé tendre en Île-de-France représentent globalement 67 % des surfaces et la part de chacune d'entre elles se situe entre 3 et 26 % des surfaces plantées.

En tête, on trouve CHEVIGNON (26 %) qui continue de progresser depuis 2019, suivie par deux variétés qui gagnent également du terrain (COMPLICE 14 % et KWS EXTASE 9 %). Les cinq autres (LG ABSALON, RGT SACRAMENTO, PROVIDENCE, RUBISKO et FILON) regroupent chacune entre 3 % et 4 % des surfaces et sont en baisse à l'exception de PROVIDENCE.

Le renouvellement variétal témoigne de la volonté des producteurs de s'adapter en permanence aux contraintes agroclimatiques et aux attentes des utilisateurs finaux.



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (enquête répartition variétale)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2021

Cultures	Île-de-France								
	Surf. (ha)	Rend. (g/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2021			évol. 2021/2020 (%)			évol. 2021/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	364 090	83	3 020 654	+ 2	+ 20	+ 22	+ 0	+ 17	+ 16
Blé tendre	220 885	82	1 817 216	+ 14	+ 9	+ 24	+ 0	+ 14	+ 14
Blé dur	4 520	68	30 798	+ 25	- 2	+ 23	+ 41	+ 20	+ 67
Orge d'hiver	44 255	80	354 091	+ 4	+ 23	+ 28	- 2	+ 18	+ 15
Orge de printemps	39 925	70	280 150	- 31	+ 33	- 9	- 17	+ 8	- 10
Orges	84 180	75	634 241	- 16	+ 30	+ 9	- 9	+ 12	+ 3
Mais grain	43 915	108	472 874	- 14	+ 57	+ 35	+ 8	+ 33	+ 43
Avoine	2 795	57	16 056	+ 8	+ 15	+ 24	+ 5	+ 4	+ 10
Triticale	3 605	64	23 197	+ 1	+ 17	+ 18	+ 47	+ 19	+ 75
Seigle	860	59	5 111	+ 98	+ 8	+ 114	+ 155	+ 10	+ 180
Oléagineux, dont	64 510	36	229 386	- 9	+ 8	- 1	- 13	+ 5	- 7
Colza	52 260	36	190 666	- 14	+ 8	- 7	- 24	+ 7	- 19
Tournesol	8 860	35	30 608	+ 43	+ 21	+ 73	+ 214	+ 19	+ 277
Protéagineux, dont	17 910	31	56 101	- 3	+ 2	- 1	+ 14	- 5	+ 8
Pois	13 265	32	42 242	+ 8	- 10	- 3	+ 44	- 16	+ 22
Féveroles	3 630	29	10 638	- 41	+ 37	- 19	- 44	+ 13	- 38
TOTAL COP	446 510	74	3 306 140	- 0	+ 20	+ 20	- 2	+ 16	+ 14

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

Sources des données de surfaces et de rendements des cultures en Île-de-France

* **Les surfaces 2021** proviennent de l'ASP (Agence de services et de paiement) et datent de décembre 2021. Elles correspondent aux surfaces déclarées par les exploitants agricoles de la région Île-de-France.

* **Les rendements 2021** sont issus principalement de l'enquête Terres labourables faite par le SRISE Île-de-France. Cette enquête nationale a concerné près de 440 exploitants en Île-de-France. Les autres sources utilisées sont l'enquête faite par FranceAgriMer Île-de-France auprès des collecteurs (coopératives agricoles et négociants) et l'enquête de conjoncture grandes cultures faite par le réseau d'enquêteurs du SRISE Île-de-France.

Définitions des critères de qualité du blé tendre

* **la teneur en protéines** : elle résulte de l'action combinée de la météorologie de l'année, du contexte agronomique de la parcelle ainsi que de la variété du blé. Les protéines sont le composant majeur du gluten, qui confère à la pâte ses propriétés d'extensibilité et de ténacité. 11 à 12 % de protéines sont attendus pour la plupart des produits de la panification et de 13 à 15 % pour les panifications spéciales type pain de mie.

* **le poids spécifique (PS)** : il correspond à la masse d'un hectolitre de grains, mesurée en kilogrammes. Il doit être au moins égal à 76 kg par hectolitre pour être conforme au niveau standard. Il est influencé par la variété du blé et par la météorologie durant le remplissage de l'épi.

* **le temps de chute de Hagberg** : il traduit la dégradation de l'amidon dans le grain et donne un aperçu du niveau de germination du grain. Exprimé en secondes, le seuil minimum requis pour un blé destiné à la meunerie est de 220 secondes. Des dérogations existent toutefois pour les blés ayant un temps de chute de Hagberg compris entre 180 et 220 secondes mais qui satisfont aux tests de panification.

* **le taux d'humidité** : il doit généralement être compris entre 14,5 et 15 %. L'humidité du grain influe sur la qualité du stockage et la conservation du grain.

* **la force boulangère (W)** : elle traduit l'aptitude des farines à s'hydrater, puis des pâtes à se développer, tout en gardant le gaz carbonique formé pendant la fermentation. On mesure la force boulangère à l'aide de l'alvéomètre Chopin par un travail de déformation de la pâte jusqu'à la rupture de la bulle.

Remarque : les critères ci-dessus correspondent à des repères pour différents marchés. Ils varient selon les utilisations (export, meunerie, fabrication d'aliments du bétail, etc.).

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France
(DRIAIF)
Service régional de l'information statistique et économique
(SRISE)
18, avenue Carnot
94234 CACHAN Cedex
Courriel : srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr
Site : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/DONNEES>

Directeur : Benjamin BEAUSSANT
Directeur de la publication : Gérôme PIGNARD
Rédacteur en chef : Rigobert MOLOUFOUKILA
Rédaction : Annie KIRTHICHANDRA
Composition : Annie KIRTHICHANDRA
Dépôt légal : A parution
ISSN : 2268-5278 (en ligne)
ISSN : 1776-9671 (imprimé)
© Agreste 2022

ANNEXE I (1/2)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2021 - Données départementales -

Cultures	77 - Seine-et-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2021			évol. 2021/2020 (%)			évol. 2021/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	221 790	84	1 868 405	+ 2	+ 20	+ 23	+ 1	+ 17	+ 18
Blé tendre	132 765	83	1 101 950	+ 15	+ 8	+ 24	+ 1	+ 15	+ 16
Blé dur	1 030	64	6 592	+ 46	- 9	+ 34	+ 48	+ 14	+ 69
Orge d'hiver	26 740	81	216 594	+ 1	+ 25	+ 26	- 3	+ 19	+ 15
Orge de printemps	24 805	70	173 635	- 29	+ 32	- 6	- 14	+ 8	- 8
Orges	51 545	76	390 229	- 16	+ 31	+ 9	- 9	+ 13	+ 4
Maïs grain	30 195	110	330 787	- 12	+ 53	+ 35	+ 10	+ 33	+ 45
Avoine	1 980	57	11 286	- 1	+ 14	+ 13	- 3	+ 6	+ 2
Triticale	1 660	64	10 624	+ 6	+ 16	+ 24	+ 66	+ 21	+ 100
Seigle	655	60	3 930	+ 108	+ 9	+ 127	+ 226	+ 11	+ 261
Oléagineux, dont	35 845	35	125 934	- 13	+ 6	- 7	- 13	+ 3	- 10
Colza	26 960	36	97 056	- 20	+ 6	- 15	- 29	+ 6	- 25
Tournesol	6 735	35	23 573	+ 41	+ 21	+ 70	+ 221	+ 21	+ 285
Protéagineux, dont	9 905	29	29 114	- 0	- 9	- 7	+ 17	- 9	+ 6
Pois	7 345	30	22 035	+ 17	- 19	- 5	+ 72	- 21	+ 36
Féveroles	1 995	27	5 387	- 45	+ 23	- 33	- 52	+ 0	- 52
TOTAL COP	267 540	76	2 023 453	- 0	+ 20	+ 20	- 1	+ 17	+ 16

Cultures	78 - Yvelines								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2021			évol. 2021/2020 (%)			évol. 2021/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	53 455	79	423 387	- 1	+ 20	+ 19	- 2	+ 11	+ 10
Blé tendre	33 460	80	267 680	+ 11	+ 11	+ 23	- 1	+ 10	+ 8
Blé dur	1 085	68	7 378	+ 8	- 1	+ 6	+ 29	+ 15	+ 48
Orge d'hiver	8 320	77	64 064	+ 1	+ 22	+ 24	- 6	+ 12	+ 6
Orge de printemps	4 110	67	27 537	- 39	+ 31	- 20	- 15	+ 8	- 8
Orges	12 430	74	91 601	- 17	+ 28	+ 6	- 9	+ 12	+ 1
Maïs grain	4 305	100	43 236	- 26	+ 56	+ 18	- 10	+ 28	+ 16
Avoine	490	58	2 842	+ 58	+ 16	+ 83	+ 51	+ 4	+ 58
Triticale	825	65	5 363	- 16	+ 18	- 1	+ 18	+ 20	+ 42
Seigle	60	59	354	+ 33	+ 7	+ 43	+ 46	+ 9	+ 59
Oléagineux, dont	13 015	36	47 307	+ 2	+ 13	+ 15	- 9	+ 9	+ 0
Colza	12 060	37	44 622	+ 2	+ 12	+ 14	- 13	+ 12	- 3
Tournesol	410	34	1 394	+ 28	+ 36	+ 74	+ 165	+ 31	+ 244
Protéagineux, dont	2 660	34	9 044	- 23	+ 13	- 11	- 12	+ 6	- 8
Pois	1 700	34	5 780	- 16	- 3	- 19	+ 0	- 11	- 10
Féveroles	845	34	2 873	- 40	+ 55	- 7	- 36	+ 36	- 14
TOTAL COP	69 130	69	479 738	- 1	+ 19	+ 18	- 4	+ 12	+ 8

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE I (2/2)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2021 - Données départementales -

Cultures	91 - Essonne + 94 Val-de-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2021			évol. 2021/2020 (%)			évol. 2021/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	53 130	80	425 388	+ 0	+ 21	+ 22	- 3	+ 16	+ 13
Blé tendre	30 460	81	246 726	+ 13	+ 13	+ 27	- 3	+ 16	+ 12
Blé dur	2 390	70	16 730	+ 26	+ 1	+ 28	+ 43	+ 23	+ 75
Orge d'hiver	5 705	81	46 211	+ 24	+ 29	+ 60	+ 4	+ 19	+ 24
Orge de printemps	9 460	73	69 058	- 31	+ 35	- 7	- 22	+ 12	- 12
Orges	15 165	76	115 269	- 17	+ 36	+ 12	- 14	+ 15	- 1
Maïs grain	3 525	105	37 007	- 18	+ 52	+ 24	+ 15	+ 31	+ 51
Avoine	125	55	688	+ 14	+ 10	+ 25	+ 33	- 2	+ 30
Triticale	980	65	6 370	- 2	+ 18	+ 16	+ 38	+ 18	+ 63
Seigle	145	57	827	+ 123	+ 4	+ 131	+ 48	+ 6	+ 55
Oléagineux, dont	9 595	36	34 186	- 7	+ 6	- 2	- 15	+ 9	- 8
Colza	7 875	37	29 138	- 13	+ 6	- 8	- 26	+ 12	- 18
Tournesol	1 205	32	3 856	+ 83	+ 14	+ 109	+ 210	+ 14	+ 253
Protéagineux, dont	4 020	34	13 663	+ 6	+ 17	+ 26	+ 39	+ 0	+ 38
Pois	3 075	35	10 763	+ 6	+ 9	+ 16	+ 38	- 5	+ 32
Féveroles	645	29	1 871	- 27	+ 61	+ 17	- 1	+ 7	+ 9
TOTAL COP	66 745	71	473 237	- 0	+ 20	+ 20	- 3	+ 16	+ 12

Cultures	95 - Val-d'Oise + 93 - Seine-Saint-Denis								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2021			évol. 2021/2020 (%)			évol. 2021/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	35 715	85	303 474	+ 2	+ 20	+ 23	+ 3	+ 15	+ 19
Blé tendre	24 200	83	200 860	+ 12	+ 6	+ 20	+ 2	+ 11	+ 13
Blé dur	15	65	98	+ 0	- 6	- 6	+ 20	- 7	+ 11
Orge d'hiver	3 490	78	27 222	+ 5	+ 11	+ 17	+ 8	+ 10	+ 18
Orge de printemps	1 550	64	9 920	- 46	+ 28	- 31	- 22	+ 5	- 19
Orges	5 040	74	37 142	- 19	+ 21	- 1	- 3	+ 10	+ 6
Maïs grain	5 890	105	61 845	- 14	+ 84	+ 59	+ 8	+ 38	+ 49
Avoine	200	62	1 240	+ 21	+ 24	+ 50	- 9	+ 15	+ 4
Triticale	140	60	840	+ 367	+ 9	+ 409	+ 186	+ 3	+ 197
Seigle	0	0	0	- 100	- 100	- 100	- 100	- 100	- 100
Oléagineux, dont	6 055	36	21 960	- 10	+ 16	+ 5	- 12	+ 6	- 6
Colza	5 365	37	19 851	- 12	+ 16	+ 2	- 19	+ 6	- 13
Tournesol	510	35	1 785	+ 19	+ 30	+ 54	+ 183	+ 25	+ 257
Protéagineux, dont	1 325	32	4 280	+ 1	- 6	- 4	- 2	- 9	- 11
Pois	1 145	32	3 664	+ 6	- 14	- 9	+ 12	- 18	- 7
Féveroles	145	35	508	- 37	+ 75	+ 10	- 56	+ 35	- 40
TOTAL COP	43 095	77	329 713	+ 1	+ 22	+ 21	+ 0	+ 17	+ 16

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE II

Récolte 2021 : retard/avance¹ observés dans les stades de développement pour les quatre cultures suivies dans le dispositif Céré'Obs de FranceAgriMer en Île-de-France



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (Céré'Obs)

¹ retard/avance en nombre de jours par rapport à la moyenne quinquennale 2016-2020 : + signifie que 2021 est en retard, - signifie que 2021 est en avance.

Note de lecture : par rapport à la moyenne quinquennale, la récolte de blé tendre s'est déroulée avec 10 jours de retard en 2021. À l'inverse, les semis de blé tendre se sont déroulés avec 1 jour d'avance.

ANNEXE III

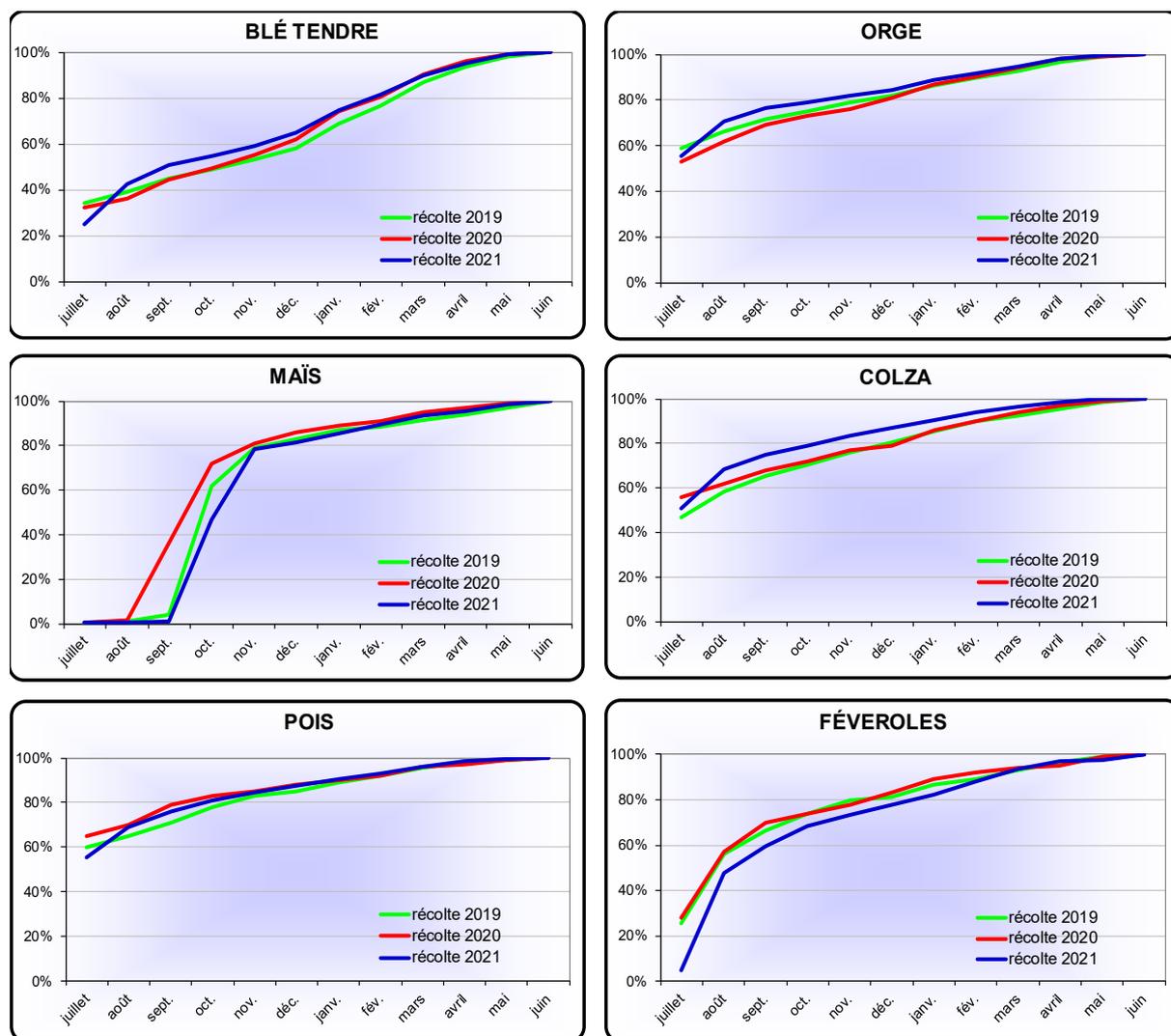
Collecte de la récolte 2021 en Île-de-France (cumul au 30 juin 2022)

Produits (en tonnes)	Seine-et-Marne*	Yvelines	Essonne et Val-de-Marne	Val-d'Oise et Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Blé tendre	1 050 525	253 835	222 790	192 495	1 719 645
Orge	367 410	85 965	104 960	35 360	593 695
Maïs	298 195	33 135	27 400	56 675	415 405
Sorgho	7 425	1 375	10	390	9 200
Blé dur	7 070	6 095	14 645	45	27 855
Triticale	6 380	3 580	4 410	290	14 660
Avoine	8 810	2 350	200	560	11 920
Seigle	3 120	60	380	15	3 575
Total des céréales	1 748 935	386 395	374 795	285 830	2 795 955
Colza	95 855	41 695	28 285	19 880	185 715
Tournesol	20 490	1 265	3 125	1 180	26 060
Soja	2 685	420	605	0	3 710
Lin	455	185	190	20	850
Total des oléagineux	119 485	43 565	32 205	21 080	216 335
Pois	21 305	5 315	10 615	2 860	40 095
Féveroles	5 120	2 345	1 960	195	9 620
Total des protéagineux	26 425	7 660	12 575	3 055	49 715
TOTAL	1 894 845	437 620	419 575	309 965	3 062 005

Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

* collecte y compris les Hauts-de-Seine et Paris

Comparaison des rythmes de collecte pour les trois dernières campagnes

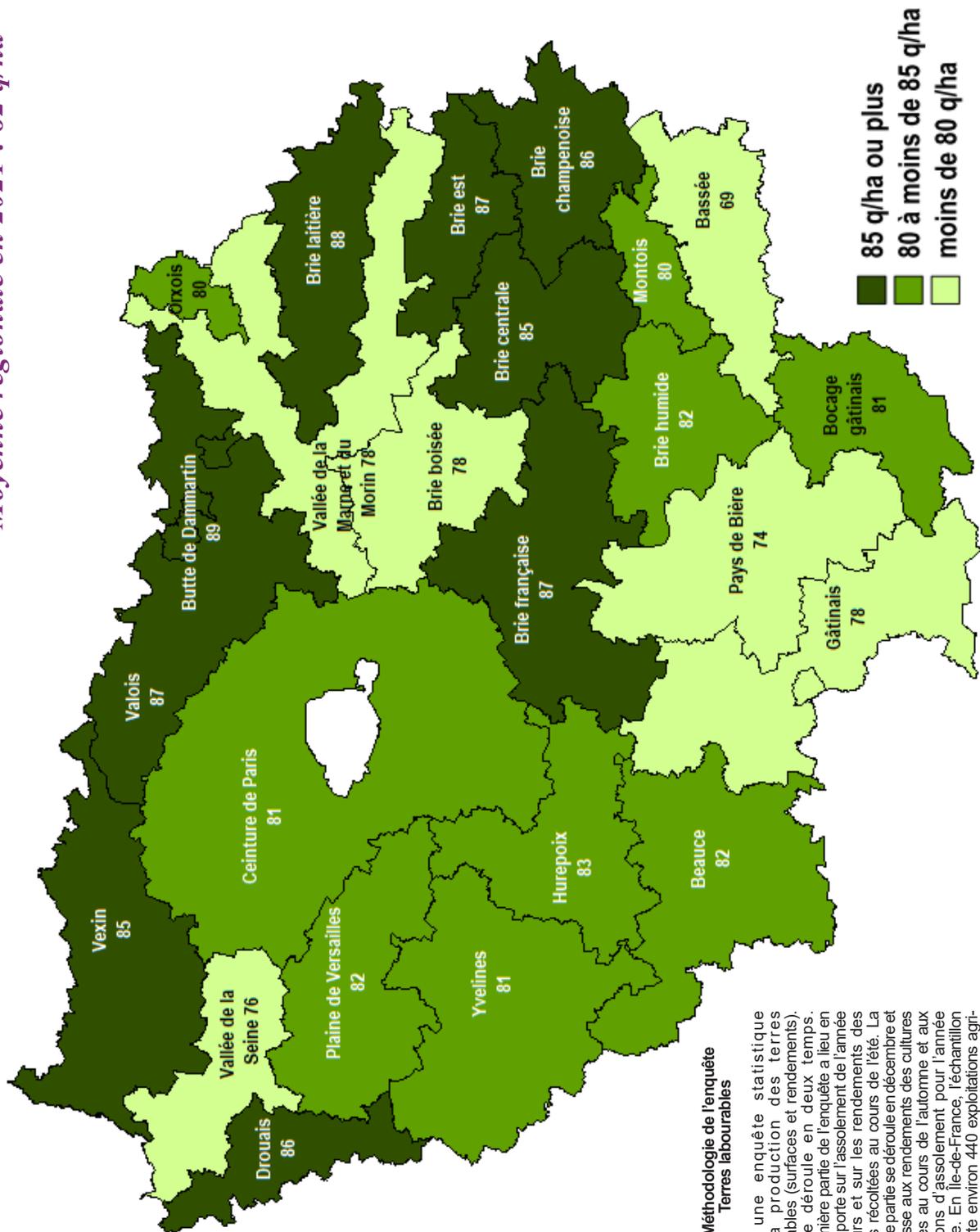


Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

ANNEXE IV

Rendements du blé tendre par région agricole en Île-de-France en 2021 (Source : Agreste Île-de-France - enquête Terres labourables*)

Moyenne régionale en 2021 : 82 q/ha

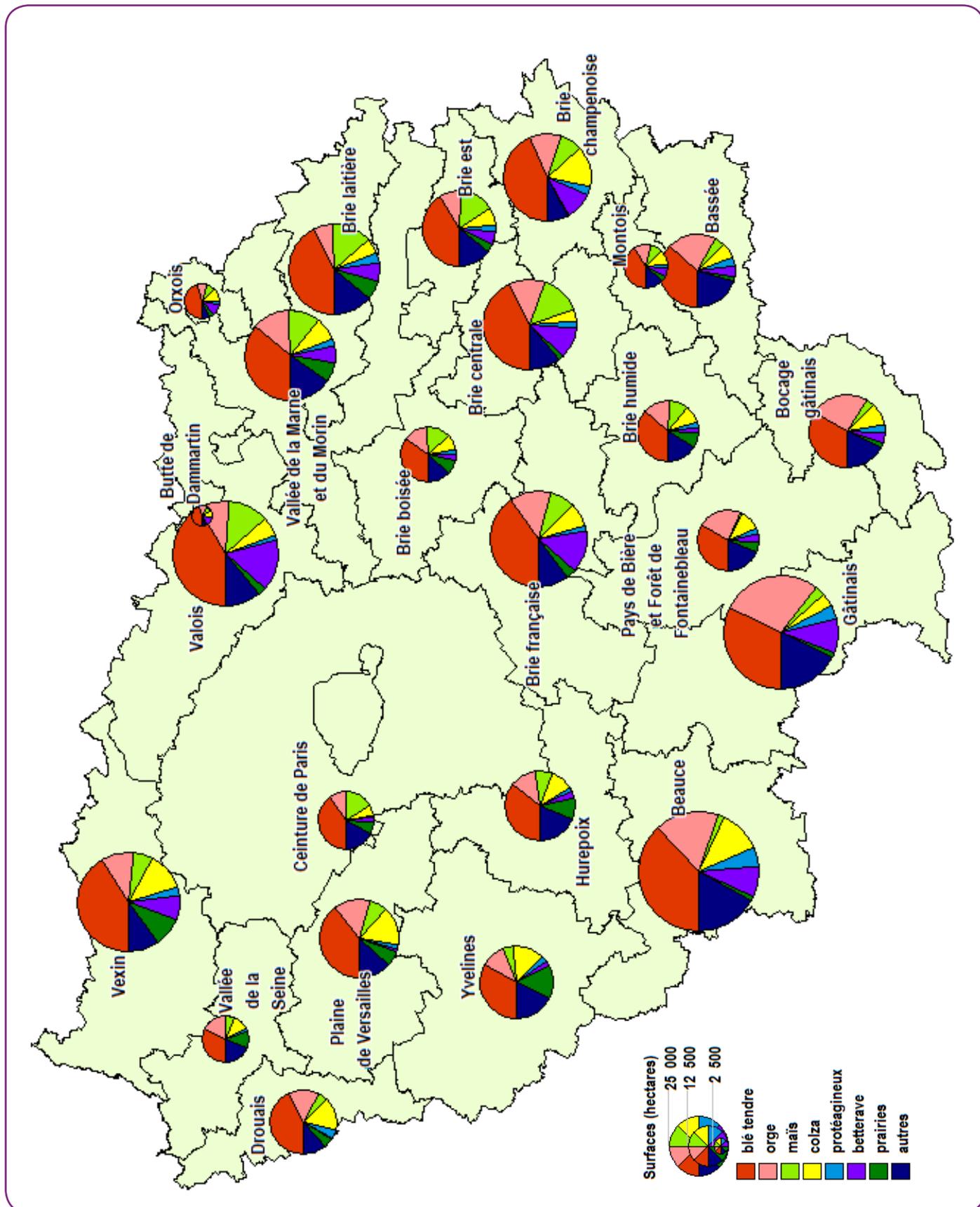


* Méthodologie de l'enquête Terres labourables

C'est une enquête statistique sur la production des terres labourables (surfaces et rendements). Elle se déroule en deux temps. La première partie de l'enquête a lieu en août et porte sur l'assolement de l'année en cours et sur les rendements des cultures récoltées au cours de l'été. La seconde partie se déroule en décembre et s'intéresse aux rendements des cultures récoltées au cours de l'automne et aux prévisions d'assolement pour l'année suivante. En Île-de-France, l'échantillon comporte environ 440 exploitations agricoles réparties sur toute la région.

ANNEXE V

Assolement par région agricole en Île-de-France en 2021



Sources : Agreste Île-de-France, ASP, BDCarto@IGN